Direction de l'éducation, des sports, de la culture et de l'animation
Service Vie scolaire et sportive

LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE RECRUTE

Animateur·trice enfants 3 - 12 ans

Emploi permanent - Temps non complet - 9h30 / semaine

2 Pl. de l'Hôtel de Ville, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne

À pourvoir dès le 1er janvier 2027

06.16.90.57.34
recrutement@saintjeandemaurienne.fr

VOTRE MISSION

Rattaché(e) au pôle Vie scolaire et sportive, sous l'autorité du responsable de site et de l'activité ainsi que du responsable du service Vie scolaire, vous assurez l'accueil, l'animation et l'encadrement des enfants de 3 à 12 ans pendant les temps de restauration scolaire et d'accompagnement à la scolarité.
Vous veillez à leur sécurité, à leur bien-être et à leur épanouissement, tout en favorisant leur autonomie et leur réussite scolaire.

Concrètement :

- Accueillir, encadrer et animer les groupes d'enfants.
- Veiller à leur sécurité et à leur bien-être.
- Assurer le service à table et accompagner les enfants pendant les repas.
- Effectuer le pointage et le suivi des effectifs.
- Accompagner les enfants dans leur travail scolaire et vérifier leurs devoirs.
- Proposer des activités en lien avec les apprentissages scolaires.
- Favoriser l'écoute, l'autonomie et l'épanouissement des enfants.

COMPÉTENCES

- Surveillance et sécurité des enfants
- Animation et encadrement de groupe
- Ponctualité et assiduité
- Sens de l'écoute et bienveillance
- Travail en équipe
- Sens des responsabilités
- Dynamisme et initiative
- Capacité d'adaptation

HORAIRES

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant les périodes scolaires :

- Restauration scolaire : de 11 h 30 à 13 h 30
- Accompagnement à la scolarité : de 16 h 30 à 18 h 00

Particularités du poste : poste annualisé à temps non complet sur la base de 9 h 30 par semaine. Les congés et les RTT sont pris durant les périodes de vacances scolaires.

PRÉREQUIS

- BAFA ou diplôme équivalent, ou expérience confirmée auprès des enfants
- Disponibilité sur les différents temps périscolaires

Cadre d'emplois : adjoints territoriaux d'animation (catégorie C).

Rémunération statutaire selon la grille de rémunération de la fonction publique territoriale, régime indemnitaire, prime vacances, adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) et participation de l'employeur à la complémentaire santé (15 €) et à la prévoyance (15 €).

ET MAINTENANT ?

Vous pensez que ce poste est fait pour vous ?
Vous souhaitez contribuer activement à la vie de notre commune et participer à une mission citoyenne ?

REJOIGNEZ-NOUS EN POSTULANT DÈS MAINTENANT !